



# Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace *Jean Jaurès* - Rue *Charles Morel*  
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

## Janvier 2016

## Comité Technique Académique du 27/01/2016 Les interventions de l'UNSA Education en bref ...

L'**UNSA Education** a salué la priorité donnée au Primaire au travers de cette dotation académique, mais a déploré la faiblesse des moyens consacrés à la santé scolaire !

### Répartition des moyens 1er Degré :

Malgré les documents communiqués et les objectifs affichés, il est difficile d'appréhender le poids des critères ou même leur prise en compte réelle dans la répartition entre les 5 départements (démographie en valeur absolue, reconnaissance des petites structures, capacité de remplacement, ...). En l'absence d'une carte détaillée de l'Académie, les représentants du Personnel pourraient penser que le rapprochement des P/E départementaux demeure l'unique boussole !

L'**UNSA Education** s'est interrogée d'une part, sur la prise en compte des critères sociologiques : sont ils confinés aux mesures d'Education Prioritaire ? Comment entrent ils en compte dans la dotation au titre de la démographie ? D'autre part, la dotation des Pyrénées Orientales paraît faible. Elle est nulle au titre de l'Education Prioritaire alors que ce département « pèse » pour plus de 20% dans la carte académique dans ce secteur particulier. Elle n'est pas suffisante au regard de la ruralité de ce département et du ratio remplaçants/nombre de PE, le plus bas de l'académie.

### Répartition des moyens ULIS 2nd Degré :

L'**UNSA Education** a noté avec satisfaction l'effort mis en œuvre pour doter les établissements du 2nd Degré de structures ULIS. La volonté de permettre un parcours personnel de scolarisation jusqu'aux diplômes terminaux doit être saluée. Notre fédération n'a eu de cesse d'alerter le Rectorat à ce sujet.

Toutefois, une interrogation demeure sur les critères de répartition entre départements. Lors du dernier Comité Technique, l'**UNSA Education** avait démontré le retard patent du réseau ULIS 2nd Degré dans l'Hérault par rapport au reste de l'Académie. Certes, le nombre de créations d' ULIS est en augmentation dans ce département, mais cela ne suffit pas à combler le retard pris. Un delta de plus de 200 places demeure entre les élèves scolarisés en ULIS Ecole et le nombre de places prévues en ULIS Collège à la rentrée 2016. L'**UNSA Education** a regretté que perdure cette situation inéquitable.

### Santé Scolaire :

La dotation pour l'Académie de Montpellier (NDLR -> voir encart page 4) montre la prise en compte de la situation sociale de nos élèves. Néanmoins, l'**UNSA Education** fait le dramatique constat que malgré les annonces et les récentes circulaires sur les visites médicales et les PAP, la santé scolaire n'est plus une priorité. Dans certains secteurs de notre académie, les postes ne sont même pas pourvus, la santé scolaire s'y « exerce » désormais sans médecin. Cette situation de carence touche souvent les secteurs où les populations sont déjà très défavorisées et où les Professionnels de santé libéraux ne vont plus. C'est bien la République et ses valeurs qui sont questionnées ici.

## Sommaire

**Pages 2 à 4 :** Principales informations communiquées pour le Comité Technique Académique du 27 janvier 2016

**Page 3 :** Rendez-vous salarial ...

**Page 4 :** Autres mesures présentées au CTM -> créations de postes Personnel Non Enseignant / Budget 2016, des contrastes forts ! / Calendrier prévisionnel 2016 des payes et des pensions

## Congrès National de Grenoble du 29 au 31 mars 2016

Dans le cadre de la préparation de ce congrès, des réunions vont avoir lieu :

- au plan départemental, le

**Mercredi 10 février 2016 à 14h00 à MENDE  
(Espace Jean Jaurès)**

- au niveau régional le jeudi 18 février 2016 à Narbonne.

Dès à présent, vous pouvez recevoir le projet de résolution générale - par mail - sur simple demande au 04.66.65.18.93.

# Carte scolaire : CTA du 27 janvier 2016

A l'ordre du jour du CTA du 27 janvier, figurait essentiellement la préparation de la rentrée 2016 dans les 1er et 2nd Degrés, mais des informations concernant les **CPE, Personnels Administratifs, Médecins, Infirmiers et Assistants de Service Social** ont aussi été présentées ...

Les informations ci-après sont donc issues des documents communiqués.

## Répartition des emplois 1er Degré entre les départements :

Le « plafond académique » est « augmenté » de **300** emplois pour **1 481** élèves supplémentaires attendus (Aude : - 129 / Gard : + 103 / Hérault : + 1 258 / **Lozère : - 36 / P.O. : + 285**).

Pour le Rectorat, « les moyens attribués permettent d'accompagner la progression des effectifs, de développer les priorités nationales et académiques et d'améliorer les conditions d'encadrement dans l'ensemble des écoles ... ».

La répartition des emplois aurait été faite en tenant compte bien sûr de l'évolution des effectifs pour chaque département, mais aussi des différentes orientations nationales (« soutien à l'éducation prioritaire, poursuite du soutien aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, financement des décharges des directeurs d'écoles, renforcement des brigades de remplacement et de la formation continue, ... »).

Le **CTA** a acté la répartition de **300 emplois** d'enseignants entre les 5 départements de l'académie, 225,5 au titre de la démographie, 56 au titre de l'Education Prioritaire et 18,5 au titre des mesures d'inclusion et des décharges de Direction.

La répartition proposée est la suivante (NDLR : le 1er nombre représente les emplois accordés au titre de la démographie, le 2ème au titre de l'Education Prioritaire, le 3ème au titre des mesures d'inclusion et des décharges de direction) :

Aude : + 30 emplois ( 21 + 8 + 1)  
 Gard : + 43 emplois (15+ 24 + 4)  
 Hérault : + 206 emplois (172 + 23 + 11)  
**Lozère : + 3 emplois (2 + 1 + 0)**  
 P.O. : + 18 emplois (15,5 + 0 + 2,5)

300 emplois (225,5 + 56 + 18,5)

## Répartition des emplois d'enseignants du 2nd Degré :

Une augmentation globale des effectifs est annoncée (+ 1 401 élèves, tous cycles confondus -> voir détails page 3).

L'académie bénéficie de la création de **150** emplois nouveaux, auxquels s'ajoutent l'équivalent de **30** Equivalents Temps Plein, soit un total de **180 ETP**.

## Collèges :

Le Rectorat a précisé que la répartition des moyens d'enseignement dans les collèges « s'inscrit pour l'année 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du Collège et de la rénovation de la carte des langues ».

Conséquence, sans aucun doute, de la remarque préalable faite ci-dessus, les documents de travail ne détaillent pas les mesures par type d'établissements.

Il est indiqué ceci :

« Pour la rentrée 2016, les effectifs prévisionnels dans les collèges (hors SEGPA) sont en très légère baisse de 69 élèves par rapport aux prévisions 2015. La stabilité démographique n'induirait pas d'évolution de la dotation. Cependant, il est proposé d'augmenter la dotation des collèges de **22 ETP** en heures-poste.

Ces mesures permettent d'une part d'appliquer les nouvelles grilles horaires, d'autre part d'accompagner la mise en œuvre des orientations en matière de politique des langues et de soutien aux établissements les plus exposés à la difficulté sociale et scolaire.

Pour la rentrée 2016, la part relative à la dotation de base est augmentée d'un volume horaire équivalent à 260 ETP, ce qui correspond à la part dite de dotation non fléchée de l'année dernière.

La répartition de ces 22 ETP supplémentaires, soit 396 heures, permet en outre de préserver le ration H/E. »

	Académie
Prévisions d'effectifs 2016	104 182
Evolutions d'effectifs (constat 2015 à prévisions 2016)	- 69
Variations d'emplois 2015 à 2016	+ 22
H/E projeté 2016	1,157
Ecart H/E constaté	0,005

## **En bref - En bref La Lozère en chiffres**

### **► Constat 2015 et prévisions de rentrée 2016 :**

#### Ecoles :

2 ans	222 / 225 (+ 3)
3 ans	496 / 466 (-30)
4 ans	514 / 523 (+ 9)
5 ans et +	519 / 499 (-20)

CP	557 / 514 (- 43)
CE1	545 / 577(+32)
CE2	533 / 540 (+ 7)
CM1	577 / 535 (-42)
CM2	546 / 593 (+47)

⇒ **Remarque** : globalement, les effectifs devraient baisser de 37 élèves (hors spécial).

#### Collèges :

6ème	568 / 578(+10)
5ème	583 / 588 (+ 5)
4ème	604 / 586 (-18)
3ème	635 / 579 (- 56)
ULIS	
SEGPA	96 / 92 (- 4)

#### Lycées professionnels :

CAP 2 ans 1ère année	/ 41
CAP 2 ans 2ème A	44 / 50
2nd Pro	91 / 94 (+ 3)
1ère Pro	80 / 77 (- 3)
Terminale Pro	80 / 74 (- 6)

#### Lycées :

2nd	284 / 294(+10)
1ère	268 / 247 (-21)
Terminale	277 / 264 (-13)

#### Post Bac :

STS 1ère année	120 123
STS 2ème année	109 107

⇒ **Remarque** : les effectifs diminueraient sensiblement en 1er cycle (- 61 élèves), un peu dans le 2nd cycle G&T (- 24), très légèrement dans l'enseignement spécial (- 4). Ils seraient stables dans le 2nd cycle Professionnel (=) et dans le Post Bac (+ 1), ce qui, globalement, devrait entraîner une baisse de 88 élèves, tous cycles confondus ...

# CTA du 27 janvier 2016 (suite)

## LEGT (prébac et postbac) :

Les documents de travail précisent :

« La répartition des dotations entre les lycées généraux et les lycées professionnels a été élaborée selon la méthode d'allocation des moyens définie pour la rentrée 2015.

Pour la rentrée 2016, il est proposé d'attribuer **117 ETP** en heures-poste aux lycées généraux et technologiques afin d'accompagner la progression démographique tout en préservant le ratio H/E. »

	Pré-Bac + Post-bac
Prévisions d'effectifs 2016	61 266
Evolutions d'effectifs (constat 2015 à prévisions 2016)	+ 1 252
Variations d'emplois 2015 à 2016	+ 117
H/E projeté 2016	1,33
Ecart H/E constaté	0,01

## Lycées Professionnels :

« Il est prévu de doter les lycées professionnels de **22 ETP** supplémentaires en heures-poste.

La dotation proposée permet d'accompagner l'évolution modérée de la démographie et de prendre en compte les évolutions de la carte d'offre de formation.

Les deux dernières 3èmes prépa-pro des collèges de Lansargues et Mistral de Lunel sont transférées au LPO L. Feuillade de Lunel. »

	Lycées professionnels
Prévisions d'effectifs 2016	22 178
Evolutions d'effectifs (constat 2015 à prévisions 2016)	+ 256
Variations d'emplois 2015 à 2016	+ 22
H/E projeté 2016	2,04
Ecart H/E constaté	- 0,007

## Mesures diverses :

19 ETP supplémentaires sont répartis au titre des mesures diverses :

☑ 10,5 ETP à la création de nouvelles ULIS dans les collèges (6,5) et les lycées (4) de l'académie :

- 2 dans l'Aude
- 3,5 dans le Gard;
- 3 dans l'Hérault;
- **1 en Lozère;**
- 1 dans les P.O.

☑ Création d'un support pour l'internat-relais du **Collège de Vialas (1 ETP)**.

☑ Attribution d'1 ETP à l'UP2A du Collège de St Estève (P.O.).

☑ SEGPA : 3 ETP attribués à la SEGPA des Hauts Cantons (Hérault) don't 1 PE et 2 PLP.

☑ Documentation : 2 ETP au titre de l'ouverture des 3 nouveaux EPLE (Collège et lycée de Lézignan-Corbières dans l'Aude et Bellegarde dans le Gard).

☑ Directeurs délégués aux enseignements technologiques et professionnels : 1,5 ETP pour conforter les lycées J. Ferry de Montpellier (+ 0,5 ETP), **Théophile Roussel de Saint Chély d'Apcher (+ 0,5 ETP)** et Picasso de Perpignan (+ 0,5 ETP pour l'assistant au DDEP).

## **La Lozère en quelques chiffres (source documents CTA)**

Il faut être extrêmement prudent avec les prévisions.

Pour l'Enseignement Public, un écart significatif (86 élèves) a été enregistré par exemple entre les prévisions 1er Degré pour la rentrée 2015 et le constat de rentrée ! Cela était déjà le cas l'année précédente (écart de 43 élèves !).

L'Administration devra aussi être vigilante en ce qui concerne les prévisions de l'Enseignement Privé dans notre département, où les effectifs évolueraient sensiblement de la même façon (baisse dans le 1er Degré et en 2nd cycle G&T) mais de façon aussi très différente en 1er cycle (- 61 élèves dans le Public et + 39 dans le Privé ?).

1er Degré : - 53  
1er Cycle : + 39  
2nd Cycle Professionnel : - 9  
2nd Cycle Général et Tech. : - 1  
Post Bac : - 39

Total général Privé : - 63

## **Salaires :**

### **Un rendez-vous à ne pas manquer !**

2016 sera une année chargée pour la Fonction Publique.

A côté du travail réglementaire indispensable pour la mise en œuvre du protocole PPCR\* (500 décrets et arrêtés à modifier), se tiendra en février prochain un très attendu "rendez-vous salarial".

Si des premières mesures concrètes vont rentrer en application dès 2016, c'est bien l'année suivante que tous les Personnels bénéficieront des avancées contenues dans le dispositif.

Alors que tous les constats montrent que la rémunération des Personnels a baissé en 2013 et 2014, il est grand temps de mettre fin à 6 années de gel du point d'indice.

Le premier rendez-vous salarial programmé en février prochain est donc très attendu.

L'**UNSA** y portera la revendication première de nos collègues (notre dernier **baromètre UNSA des métiers de l'Education** en témoignage) : la revalorisation du pouvoir d'achat.

En cette traditionnelle période de vœux, faisons celui d'un rendez-vous salarial réussi en février prochain qui viendrait compléter les avancées du protocole.

\* **PPCR** : Parcours Professionnels Carrières Rémunérations



# CTA du 27 janvier 2016 (fin ...)

## Autres mesures présentées (Personnel Non Enseignant)

Pour la rentrée 2016, l'académie doit bénéficier des créations d'emplois suivantes.

Création de **7 Equivalents Temps Plein** d'emplois administratifs

(A noter : cela représente 10% des créations nationales d'emplois d'administratifs -> voir chiffres du CTM ci-contre).

### BOP 230 :

- création de 3 **Equivalents Temps Plein** d'Infirmiers (sur 40 créés au niveau national);

- création de 3 **Equivalents Temps Plein** d'Assistants de Service Social (sur 60 créés au niveau national).

## Budget 2016 : des contrastes forts !

### Enseignement scolaire et agricole, l'augmentation des moyens se poursuit !

500 millions d'euros supplémentaires permettront la création de 10 851 postes (8 011 enseignants, 350 AESH (1), 200 BIATSS (2), 2 150 Assistants d'Education à l'Education nationale et 140 enseignants, 25 AVS (3) pour l'Enseignement agricole.

Ces moyens supplémentaires sont indispensables pour amplifier et consolider la mise en œuvre de la Refondation de l'École.

Une enveloppe de 105 millions est également prévue pour des revalorisations financières. Ces sommes doivent permettre une plus grande équité entre enseignants, la prise en compte des plus faibles salaires ainsi que les situations particulières des médecins scolaires. **L'UNSA Education** s'emploie à faire avancer ces dossiers.

### Enseignement Supérieur et Recherche : très insuffisant !

Les 165 millions d'euros supplémentaires

(sur la papier) permettront tout juste de couvrir les besoins en fonctionnement des universités (salaires, entretien).

Les 1 000 postes supplémentaires annoncés sont déjà compromis. Ces propositions ne sont pas à la hauteur et ne consacrent pas l'Enseignement Supérieur et la Recherche au rang de priorité.

### Jeunesse, Sports et Vie associative

Le budget est stable mais le nombre d'emplois se contracte encore (- 100 postes). Ce désengagement répété devient insupportable pour nos collègues. Il en est de même pour les opérateurs avec des crédits en baisse de 4 millions et 46 emplois rendus principalement dans le réseau CANOPE.

(1) AESH : **Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap**

(2) BIATSS : **Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé**

(3) AVS : **Auxiliaire de Vie Scolaire**

## En bref - En bref Le CTM du 17/12/2015 en chiffres

### ► Enseignants 1er degré :

3 835 emplois supplémentaires. Sur 31 académies, 28 bénéficient d'une dotation positive (de 5 à 650) et 3 restent à moyens constants.

### ► Enseignants 2nd Degré :

2 804 emplois supplémentaires. Sur 31 académies, 28 bénéficient d'une dotation positive (de 2 à 465) et 3 rendent des « postes » (de - 25 à - 35).

### ► CPE :

Aucune création cette année ! Le **SE-UNSA** a vivement contesté cette mesure de restriction ! Il s'est néanmoins félicité de la création de 1 000 postes d'AED et de 350 AESH.

### ► Médecins scolaires :

Aucune création ...

### ► Infirmiers scolaires :

40 emplois supplémentaires. Sur 31 académies et les **COM**, 17 bénéficient d'une dotation positive (de 1 à 5).

### ► Assistants de Service Social :

60 emplois supplémentaires. Sur 31 académies et les **COM**, toutes bénéficient d'une dotation positive (de 1 à 6).

### ► Personnels Administratifs :

70 emplois supplémentaires. Sur 31 académies et les **COM**, 17 bénéficient d'une dotation positive (de 1 à 13), 6 restent à moyens constants et 9 rendent des « postes » (de - 1 à - 6).



## Calendrier prévisionnel 2016 des payes et des pensions

2016	Rémunération (payes)	Pensions
Janvier	Mercredi 27	Jeudi 28
Février	Jeudi 25	Vendredi 26
Mars	Mardi 29	Mercredi 30
Avril	Mercredi 27	Jeudi 28
Mai	Vendredi 27	Lundi 30
Juin	Mardi 28	Mercredi 29
Juillet	Mercredi 27	Jeudi 28
Août	Lundi 29	Mardi 30
Septembre	Mercredi 28	Jeudi 29
Octobre	Jeudi 27	Vendredi 28
Novembre	Lundi 28	Mardi 29
Décembre	Mercredi 21	Vendredi 23